

# Inscription sur les listes électorales



**Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections européennes du 9 juin 2024 ? N'oubliez pas de le faire !**

Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année. **Les citoyens peuvent s'inscrire jusqu'à six semaines avant le premier tour du scrutin d'une élection.**

Ce sont les services de l'INSEE qui assurent l'inscription d'office des jeunes et de ceux qui viennent d'acquérir la nationalité française.

***Pour s'inscrire, deux possibilités :***

En mairie, par mail ou par courrier en communiquant :

- \* \* Carte Nationale d'Identité,
- \* Justificatif de domicile,
- \* Demande d'inscription (CERFA n° 12669\*02 ou CERFA n° 12670\*02 pour les ressortissants de l'Union Européenne).
- \* En ligne : Élections > Service Public > Rubrique : Inscription sur les listes électorales.

la date limite d'inscription est fixée : **au 1<sup>er</sup> Mai 2024 en ligne et au 03 Mai 2024 en Mairie**

9 JUIN 2024

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES

INSCRIPTIONS SUR LISTE  
ÉLECTORALE AVANT LE

3 MAI 2024

